Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023 52LO

ID: 085-248500563-20230919-2023CC\_09\_188-DE

Département : VENDEE Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

## Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC\_09\_188

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres

En exercice : Titulaires : 38 L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à XANTON-CHASSENON en session ordinaire,

sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 13 septembre 2023

- Titulaires : 31 - Suppléants : 4

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Votants: 33

#### PRESENTS:

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 28 100 12073

ID: 085-248500563-20230919-2023CC 09\_188-DE

### **EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR:**

- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme FONTAINE)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN Marie-Line)

### **ABSENTS EXCUSES:**

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. THIBAULT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

#### **SECRETAIRE DE SEANCE:**

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

### **OBJET: BUDGET ANNEXE BATIMENTS RELAIS: DECISION MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Président présente la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe Bâtiments relais, relative à un réajustement des prévisions en investissement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et D. 2342-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 57;

Vu la délibération n°2023CC\_04\_087 du 11 avril 2023 adoptant le Budget Annexe Bâtiments relais pour l'exercice 2023 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le Budget Annexe Bâtiments relais ;

Il propose pour faire face aux engagements de procéder aux modifications suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT					
D-2111-61 : Terrains nus	0,00€	127 584,00 €	9.00€	0.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	127 584,00 €	0,00€	0,00€	
D-2813-61 : Constructions (en cours)	127 584,00 €	0,00 €	9.00€	0,00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	127 584,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	
Total INVESTISSEMENT	127 584,00 €	127 584,00 €	0,00 €	0,00€	
Total Général		0,00€		0,00€	

Monsieur le Président demande l'accord du Conseil de Communauté sur la Décision Modificative n°2 présentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Approuve la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe Bâtiments relais, telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 19 septembre 2023

Le Président,

La secrétaire de séance,

Aichel BO\$SARD

Adeline POUPLIN